

Projet d'établissement 2013-2017 – Lycée des Métiers du Bâtiment & de l'Eco-construction- 29190 Pleyben

1- Présentation de l'établissement

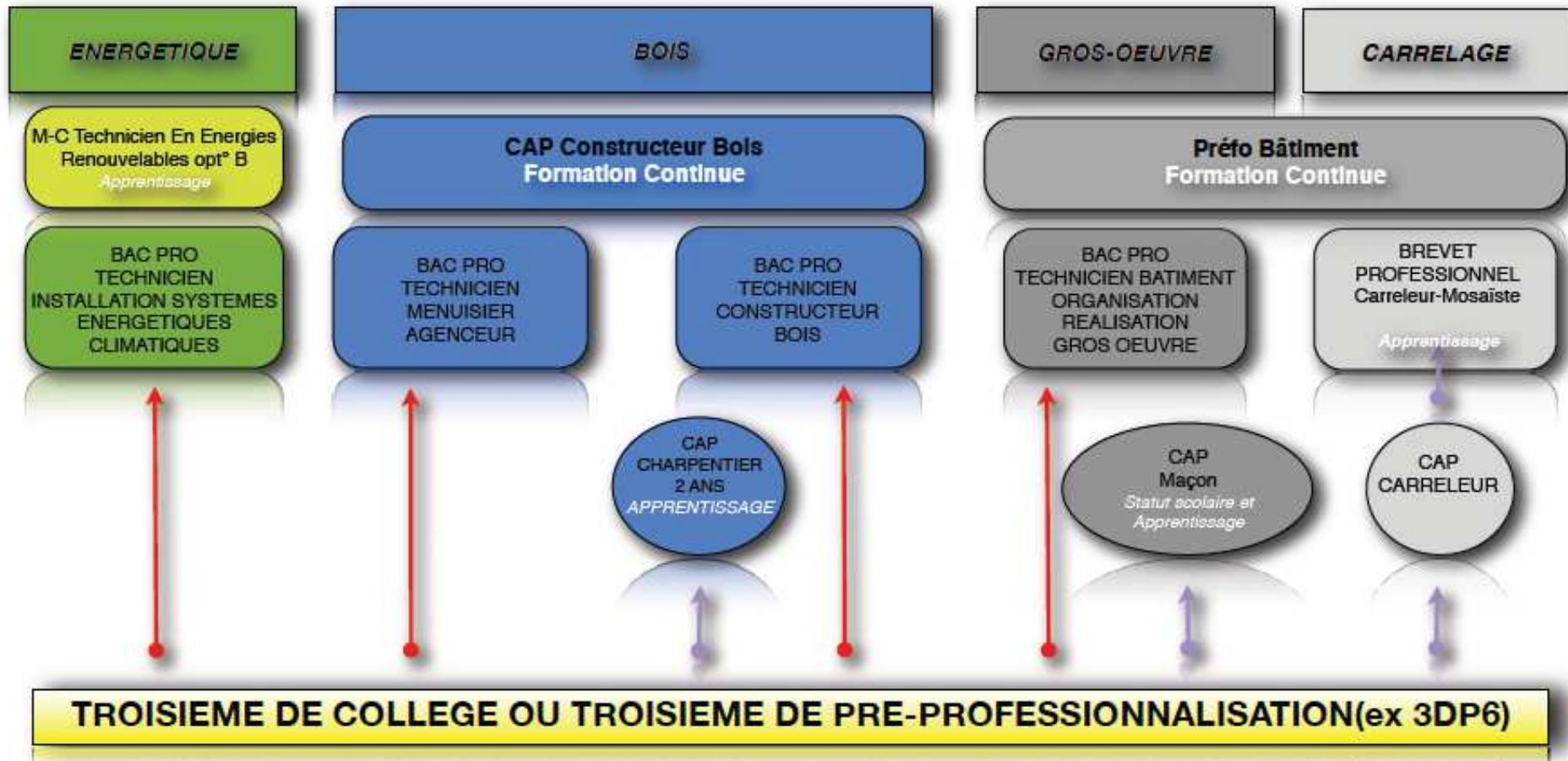
Crée en 1965, ayant fait l'objet d'une restructuration du bâti conséquente en 2002, le lycée professionnel du Bâtiment de Pleyben propose quatre grandes familles de spécialités, en formation initiale scolaire, par apprentissage, et en formation continue.

- **Carrelage/Mosaïste** : CAP (scolaire), BP (apprentissage)
- **Bois** : Bac Technicien Menuisier Agenceur et Technicien Constructeur Bois (scolaire), CAP Charpente (apprentissage), CAP Constructeur Bois (formation continue)
- **Energétique** : Bac Technicien Installateur Thermique Sanitaire et Climatique (scolaire), Mention Complémentaire Nv 4 Energies renouvelables (apprentissage)
- **Gros Œuvre** : CAP Maçon (scolaire et apprentissage), Bac Pro Technicien Bâtiment Gros Œuvre (scolaire)
- **Transversal** : Modules spécialisés pour les professionnels : Praxibat Etanchéité à l'air, Ventilation ; Maintenance des Bâtiments,

Le lycée se situe au carrefour du Finistère, avec des voies d'accès rapide et un réseau de transport en commun qui facilitent son accès. Son aire de recrutement s'étend sur l'ensemble du département.



STRUCTURE PEDAGOGIQUE 2013-2014



2- Méthodologie d'élaboration et de suivi du projet d'établissement

➤ Des principes de structuration du travail, articulés sur des valeurs partagées :

Principes :

- **Une démarche collaborative, pragmatique, privilégiant un travail sur le sens, les positionnements, contenus et conditions du travail** des élèves comme des personnels
- **Une mise en cohérence des différents outils et démarches de pilotage** (projet d'établissement, contrat d'objectifs, RAAP, cahier des charges Lycée des Métiers, Qualycée, Praxibat, GRETA +...),
- **Des articulations, de la fluidité entre les différentes instances comme entre les différentes composantes de la communauté éducative**
- **Une simplicité, une maniabilité des outils de suivi**

Valeurs :

- **Exigence et bienveillance**
- **Egalité de dignité de tous et de toutes les formations**
- **Respect mutuel, tolérance**
- **Travail bien fait, bel ouvrage, règles de l'art**
- **Sens de l'effort, sens du collectif**

➤ Une démarche collaborative et articulée

- L'ensemble des instances a participé à l'élaboration du projet d'établissement– conseil pédagogique, CESC, comité Qualité (Lycée des Métiers et Qualycée), conseil de vie Lycéenne, validé par le conseil d'administration du 24 Juin 2013.
- Conseil pédagogique et comité Qualité ont plus précisément en charge le suivi – évaluation globale des programmes d'action.
- Des commissions / groupes de travail, impliquant au total l'ensemble des personnels enseignants et éducatif définissent/ajustent les programmes d'action/dispositifs. Ils affinent les analyses, produisent des outils : commissions « projets », « TICE », « accompagnement personnalisé », « vie scolaire » ; groupes de travail thématiques actualisés chaque année, avec un temps fort en fin d'année scolaire (4-5 journées de bilans année en cours/préparation de l'année scolaire suivante)
- Par délégations du chef d'établissement, l'équipe d'encadrement (direction, gestionnaire, chef de travaux) effectue une veille institutionnelle permanente, donne le « cadre des possibles », veille aux articulations (pédagogiques, éducatives, logistiques, temporelles) entre les différents dispositifs/programmes d'action, à la qualité des conditions de leur mise en œuvre, arbitre les choix éventuels à effectuer « au fil de l'eau », tient à jour les fiches-actions, réajustées en tant que de besoin en instances/groupes de travail

➤ La matrice du projet d'établissement constitue l'ossature-pivot de tous les autres outils de pilotage

- La démarche diagnostic-prospective qui sous-tend le projet d'établissement, est factuelle, centrée sur les caractéristiques objectives des éléments structurant les activités de l'EPL : diversité du public formé (élèves, apprentis, stagiaires FC), carte des formations, infrastructure pédagogique, technologique et logistique, instances et partenariat. Cette démarche d'analyse est actualisée à chaque phase annuelle de bilan-préparation de rentrée.
 - La définition de la matrice du projet d'établissement a été gouvernée par les exigences du cadre national, en particulier la Rénovation de la voie professionnelle, impulsée en 2009, et du projet académique de l'académie de Rennes. Elle a été également passée au crible des principaux « cahiers des charges » Qualité, Lycée des métiers et Qualycée.
- ➔ Cette matrice a été conçue comme celle d'une démarche Qualité, centrée sur le sens, les contenus et conditions du travail du public formé et des personnels. Elle constitue donc de fait « la charte Qualité », référence de l'ensemble du travail collectif, de son suivi et de son évaluation.

PROJET D'ETABLISSEMENT 2013-2017 VERS UN LYCEE DES METIERS DE L'ECOCONSTRUCTION ET DU DEVELOPEMENT DURABLE

Une finalité ultime : Former des professionnels du bâtiment, compétents, citoyens et ouverts sur le monde

Axe 1 : Accompagner et personnaliser les parcours de formation, diversifier les approches pédagogiques et éducatives

- 1-1- Contribuer activement à la politique académique d'orientation
- 1-2- Développer une politique d'accompagnement personnalisé d'ensemble
- 1-3- Promouvoir les projets visant une meilleure intégration culturelle, sociale et citoyenne
- 1-4- Diversifier et aménager les parcours de formation (formation scolaire, par apprentissage, continue)
- 1-5- Renforcer l'ancrage professionnel (chantiers-école, PFMP, interventions de professionnels, concours, ...)
- 1-6- Faciliter l'insertion professionnelle et les poursuites d'études dans le Supérieur

Axe 2: Améliorer les conditions de formation, de travail et d'hébergement

- 2-1- Développer un dispositif global d'accueil des élèves et des autres usagers
- 2-2- Améliorer le plateau technique et les dispositifs de sécurité
- 2-3- Développer les Espaces numériques de travail et l'utilisation des TICE
- 2-4- Pratiquer le développement durable au quotidien
- 2-5- Formaliser un nouveau projet de rénovation du bâti valorisant l'éco-construction et le bien vivre ensemble

Axe 3 : Développer le travail collaboratif, densifier les partenariats, mutualiser les ressources

- 3-1- Développer l'expertise des instances de l'établissement
- 3-2- Améliorer la communication interne et externe
- 3-3- Favoriser l'implication des parents
- 3-4- Développer les relations avec les acteurs du territoire de proximité
- 3-5- Renforcer les partenariats avec les professionnels du Bâtiment, de l'Eco-construction et du développement durable
- 3-6- Initier un partenariat avec un établissement de formation allemand